

**EHPAD GCSMS CGR
ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE**

**FICHE DE POSTE
QUALIFICATION : PSYCHOLOGUE**

Fiche de poste de M :

**Convention collective : IDENTIFICATION SELON
LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 31 OCTOBRE 1951**

Métier : Psychologue Niveau I

Filière : Médico-Social, Personnes Agées Dépendantes et Personnes Handicapées Vieillissantes

FORMATION/DIPLOME :
Diplôme de Psychologue

MISSIONS GENERALES

En lien direct avec l'équipe de Direction, le Psychologue fait partie intégrante de l'équipe institutionnelle de l'EHPAD et de l'accueil de jour thérapeutique dont il assure un rôle d'écoute, de disponibilité et de soutien des Résidents, du Personnel et des Familles.

Il est responsable du Comité de Bientraitance mis en place dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles et participe activement à la démarche qualité de l'EHPAD et de l'accueil de jour thérapeutique en lien avec ses fonctions .Il participe aux différents groupes de travail qualité.

Il assure l'élaboration et le suivi des projets d'accompagnements personnalisés des résidents et des accueillis.

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

MISSION I : ACTION AUPRES DES RESIDENTS

- Accompagner le Résident tout au long de sa vie quotidienne et favoriser son adaptation à la vie en collectivité,
- Proposer des temps de rencontres individuelles ou collectives,
- Travailler sur la prévention des risques dépressifs et les accompagner au cours de syndromes dépressifs,
- Soutien individuel face aux situations de perte et de deuil
- Référent liberté vie affective et sexuelle

MISSION II: ACTION AUPRES DU PERSONNEL DE L'EHPAD ET ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE

Contribuer à :

- Elaborer des projets personnalisés et de soins en collaboration avec les membres de l'équipe et la Direction de l'EHPAD et de l'accueil de jour thérapeutique,
- Réfléchir sur les pratiques professionnelles et la relation d'aide Personnel-Résidents,
- Soutien individuel ou collectif face à des situations de souffrance et de deuil,
- Dynamiser l'équipe et prévenir les phénomènes d'usure,
- Mettre en place des groupes de parole,
- Favoriser le bon déroulement des réunions du Comité de Bienveillance, l'information et la prévention des risques,
- Mettre en œuvre des actions de formation dans son champ spécifique de compétences.

MISSION III: ACTION AUPRES DES FAMILLES OU REPRESENTANTS LEGAUX

- Rencontrer les familles au moment de l'entrée en institution, écouter leur histoire de vie, leurs attentes, leurs besoins...
- Faciliter les communications entre la famille et l'Institution par des rencontres individuelles,
- Proposer un espace de parole et d'écoute tout au long de leur séjour,
- Accompagner les familles lors de situations problématiques ou lors de fins de vie.
- Solliciter les familles pour l'élaboration des PAP

LIENS HIERARCHIQUES ET REGLES DE DELEGATION : Le Psychologue est positionné hiérarchiquement :

1. **Administrativement** : sous l'autorité du Directeur de l'établissement EHPAD GCSMS CGR et de l'accueil de jour thérapeutique l'oiseau Blanc.
2. **Médicalement** : sous la responsabilité du Médecin coordonnateur.

Dans le cadre spécifique du droit du travail, de la convention collective, des procédures et instructions relatives à la loi n° 2002-02 du 2 janvier 2002 ainsi que des spécificités de l'Etablissement :

- Entretien des relations franches et cordiales avec ses collègues et la Direction dans un souci de faciliter le travail en équipe.
- Assure l'encadrement et la formation des stagiaires de son activité.

La psychologue de l'EHPAD GCSMS CGR et de l'accueil de jour thérapeutique participe à la mutualisation des moyens humains de l'Etablissement pour répondre aux besoins ponctuels qui s'inscrivent dans la continuité et la sécurisation de l'accompagnement des Résidents de l'EHPAD et de l'UAJT.

Cette fiche peut être modifiée, à tout moment, par l'employeur sans que cela ne constitue une modification du contrat de travail.

Le Salarié

Le Directeur